

Lurcy

BULLETIN MUNICIPAL



2025

SOMMAIRE

Nathalie Bisignano et toute l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Mot du Maire	1
Budget	2
Les vœux du Conseil Municipal	3
Commémorations	3
Élections municipales 2026	4
Être élu à Lurcy	6
Du changement au secrétariat de la mairie	7
Les aléas climatiques	8
Adressage	9
Repas des seniors	9
Tournage à Lurcy	10

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

LES INFOS FLASH	14
Outils de communication	15
Les points d'apport volontaire	15
SMIDOM	16
Brèves	18
Scolarité - Collège	19

ÉTAT CIVIL

VIE ASSOCIATIVE

Association foncière	21
Société de chasse communale ...	21
Aito Défense Training	21
Les artistes Lupericiens	22
Lurcy en fête	23
Les amis de l'Appéum	25

BON À SAVOIR

Rendez-vous le **dimanche 4 janvier** à 11 h à la salle polyvalente pour fêter ensemble l'arrivée de 2026.

CALENDRIER 2026
DES MANIFESTATIONS
en pages centrales

>> à détacher

HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :
lundi de 14 h à 18 h 30
mercredi de 9 h à 12 h
vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Téléphone 04 74 69 39 64
Mail : mairie.lurcy@wanadoo.fr

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Responsable de publication :
Nathalie Bisignano
Rédaction :
Commission Communication
Photos : Mairie, associations, presse

Conception et impression :
DG PROMO - 19, rue G. Voisin
69220 Belleville-en-Beaujolais
Tél. 04 74 66 51 51



Tirage à 220 exemplaires
Dépôt légal 4^e trimestre 2025
Toute reproduction même partielle est interdite.
Bulletin municipal n°3





Chères Luperciennes, chers Luperciens,

En rédigeant ces quelques mots pour ce dernier bulletin municipal de la mandature, je mesure le chemin parcouru depuis mes premiers pas au conseil municipal de Lurcy, il y a trente ans. Trente années à vos côtés, d'abord comme conseillère municipale, puis comme adjointe, et enfin depuis dix-huit ans, comme maire de notre commune. Ces années ont été pour moi une aventure humaine et collective d'une richesse inestimable. Elles m'ont appris bien plus que je n'aurais jamais pu imaginer, offrant des rencontres, des défis et des joies, (des colères et des déceptions aussi parfois !) que je n'aurais connues nulle part ailleurs.

Ce qui m'a toujours animée, c'est le plaisir de vous rencontrer, d'échanger avec vous, de partager vos préoccupations et de veiller avec prudence et responsabilité à la bonne santé de notre village. Chaque discussion, chaque projet mené ensemble, tout autant que le traitement des problématiques quotidiennes ont renforcé mon attachement à Lurcy et mon engagement à son service. Mais le temps passe et la charge de maire a profondément évolué. Aujourd'hui, elle demande une disponibilité et une énergie sans cesse renouvelées, dans un contexte où les attentes sont toujours plus nombreuses et complexes, avec parfois, il faut bien le reconnaître, un manque de compétences nécessaires dans certains domaines.

Au fil de ces années, j'ai également mesuré l'importance cruciale de représenter notre commune au sein de la Communauté de Communes, d'abord Montmerle trois Rivières puis depuis la fusion en

2017, Val de Saône Centre. Défendre nos intérêts, porter notre voix et veiller à ce que notre territoire soit toujours écouté et respecté a été une mission essentielle à mes yeux. Lurcy, bien qu'étant la plus petite commune de cette Communauté de Communes, y a toujours eu sa place et je tiens à en remercier là mes collègues maires successifs ainsi que tous les agents que j'ai pu côtoyer au sein de cette instance territoriale.

Alors que s'achève ce mandat, je tiens à vous remercier du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez accordée. Ces années resteront pour moi une expérience unique, marquée par votre soutien et votre bienveillance. Je remercie également toutes les personnes que j'ai côtoyées au sein des conseils municipaux successifs qui ont donné de leur temps sans compter : adjoints, conseillers municipaux et agents communaux.

L'avenir de notre commune s'écrira bientôt avec de nouvelles plumes, mais soyez assurés que mon attachement à notre territoire et à ses habitants restera intact. Continuons à faire vivre ensemble les valeurs qui nous unissent : la solidarité, le respect et la préservation de la qualité de vie de notre commune, valeurs qui ont été ma boussole pendant ces années.

Je vous adresse toute ma gratitude

Nathalie Bisignano



Budget prévisionnel 2025

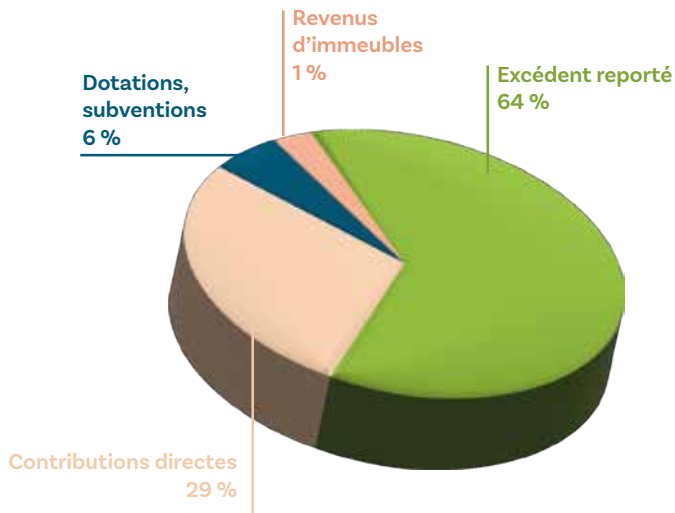
Malgré les baisses de dotation de l'État et une conjoncture économique difficile, le Conseil Municipal, sur proposition de la commission finances et toujours soucieux d'équilibrer les finances communales, a voté en avril 2025 un budget adapté aux besoins et aux ressources de la commune.

BUDGET INVESTISSEMENT : 556 483 €

Achat d'une remorque pour l'agent technique : 2 388 €
Ferme Jomet (Géomètre et SUEZ) : 9 952 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 747 427 €

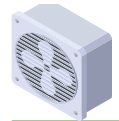


Quelques travaux déjà réalisés



3 516 €

Élagage sur divers sites de la commune



2 567 €

Remplacement de la VMC de la salle polyvalente



871 €

Travaux de plomberie dans la mairie



768 €

Entretien de la toiture de la mairie

Dépenses de fonctionnement 747 427 € dont :



4 000 €

Urbanisme

(ADS part fixe et variable)



125 400 €

Charges de personnel
(inclus les rémunérations)



4 770 €

Subventions à différentes associations



35 400 €

Écoles

La municipalité gère aussi un budget prévisionnel de fonctionnement pour le bâtiment qui héberge le restaurant et son appartement : 92 152 €



473 €

Renouvellement du bail avec diagnostics obligatoires

Les vœux du Conseil Municipal

La cérémonie des vœux du 5 janvier 2025 a ouvert l'année et mis en lumière les ambitions de l'équipe municipale pour les mois qui ont suivi.

Madame le Maire, Nathalie Bisignano, a présenté les réalisations de l'année écoulée avant de laisser la parole à M. Deschizeaux, président de la Communauté de Communes CCVSC.

Ce moment de partage de vœux et d'informations s'est clôturé par un buffet qui a réuni habitants, élus et représentants des forces vives, un temps de détente qui leur a permis de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance conviviale.



À noter :
Vœux du Conseil
Municipal 2026 :
dimanche 4 janvier
à 11 heures.

Vous êtes attendus nombreux pour cette dernière cérémonie de la mandature.

Commémorations

Dans le monde tourmenté que nous partageons aujourd'hui, il est nécessaire de se rappeler que deux guerres mondiales ont ravagé la Terre au cours du XX^e siècle.

Nos aïeux, nos aïeules, nos parents, se sont battus contre des ennemis de l'extérieur et de l'intérieur pour que la France reste une terre libre, redevienne un pays dans lequel eux-mêmes et leurs enfants pourraient vivre en paix.

Lors de ces deux moments de commémoration, quelques Luperciens ont accompagné des membres du Conseil Municipal pour se recueillir devant le monument qui liste les noms des soldats morts au combat pendant les conflits qui ont ensanglanté notre pays au cours du siècle passé.



Élections municipales 2026 à Lurey



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**
15 & 22 MARS
2026

à la salle polyvalente

>> QUI PEUT VOTER ?

Tout citoyen français et tout citoyen ayant la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne (autre que la France) inscrit sur les listes électorales françaises.



>> S'inscrire sur la liste électorale :

> Jeunes de 18 ans déjà recensés à 16 ans, l'inscription est automatique, via l'INSEE.

> Jeunes de 18 ans non recensés et nouveaux habitants :

L'inscription peut se faire auprès de la Mairie de votre domicile ou en ligne sur le site service-public.fr. C'est une démarche gratuite et accessible à condition d'être âgé de 18 ans.

Les documents suivants sont à fournir :

- Justificatif d'identité valide.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.



>> Date limite pour s'inscrire sur les listes électorales : **6 février 2026.**

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 uniquement si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Qu'est-ce qui change en 2026 ?

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours.

Les électeurs voteront pour des listes **sans possibilité de panachage** (listes bloquées).

Rayer des candidats ou modifier l'ordre de la liste invalidera le vote. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.



Vous voulez constituer une liste de candidats ?

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la « désignation » du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections.

Combien de candidats sur une liste ?

Plusieurs possibilités :

- la liste peut comprendre autant de candidats que de sièges à pourvoir : effectif légal prévu par la loi.
- la liste peut comprendre jusqu'à deux candidats de plus que l'effectif légal : candidats supplémentaires (appelés à pourvoir les sièges vacants en cours de mandat).
- la liste peut être incomplète et comprendre jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal : liste réputée complète.

Lurcy ayant moins de 499 habitants, chaque liste pourra contenir a minima 9 personnes, a maxima 13 personnes.

Quand déposer une liste ?

Les candidatures doivent être déposées en préfecture ou en sous-préfecture au plus tard :

- pour le premier tour, le troisième jeudi qui précède le jour du scrutin, à 18h00
- pour le second tour, le mardi qui suit le premier tour, à 18H00

Comment est élu le maire ?

- le maire est élu parmi les membres du conseil municipal au scrutin secret et à la majorité absolue
- si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative
- en cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu

Comment sont élus les adjoints ?

Les adjoints sont élus parmi les membres du Conseil Municipal, au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée). La liste est donc composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/premier adjoint.

Rôle du Maire



EXÉCUTIF DE LA COMMUNE

Il représente la commune à l'égard des tiers. Il est chargé :

- de préparer et d'exécuter le budget et les délibérations du conseil municipal,
- de l'administration municipale,
- des pouvoirs de police.



AGENT DE L'ÉTAT

Il dispose d'attributions spécifiques en matière de police et de sécurité civile. Il est chargé :

- de l'état civil,
- de la révision et de la tenue des listes électorales,
- de l'organisation des élections,
- du recensement citoyen.



CONTRÔLE

Le Maire exerce ses attributions sous le contrôle du Conseil Municipal (dans le cadre des délégations que celui-ci lui accorde) et sous le contrôle de l'autorité administrative (préfet ou sous-préfet) ou judiciaire (procureur de la République).

➤➤ Plus d'informations :

<https://www.service-public.fr>
ou <https://www.interieur.gouv.fr>



Être élu à Lurcy



Aujourd'hui, le conseil municipal est composé de 11 membres (dont M^{me} le maire et 3 adjoints).

Deux agents municipaux, secrétaire de mairie et adjoint technique territorial, accompagnent cette équipe.

Les commissions

Lors du mandat en cours, 7 commissions ont siégé régulièrement :



AFFAIRES SCOLAIRES

Relations avec les écoles et collèges



URBANISME

Suivi des permis de construire et certificats d'urbanisme...



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Salle polyvalente, Mairie, Café restaurant, Église, Cimetière



VOIRIE, AFFAIRES AGRICOLES, ENVIRONNEMENT



FINANCES ET BUDGET



FERME JOMET



ACCUEIL-COMMUNICATION ET AFFAIRES SOCIALES

Organisation du conseil municipal

Entre 9 et 11 conseillers municipaux seront élus en 2026.

Ils devront participer à différentes commissions qui permettront de gouverner la commune, sachant que les décisions importantes devront être discutées et approuvées lors du conseil.

La CCVSC

En plus de gérer les affaires de la commune, les élus municipaux participent à la gestion de la Communauté de Commune Val de Saône Centre (CCVSC) qui regroupe 15 communes, via différentes instances :

- >> Le Conseil Communautaire (maire + 1 suppléant pour Lurcy)
- >> Le Bureau (maires et vice-présidents des commissions)
- >> Commissions (maire, adjoints, conseillers municipaux choisissent leur(s) commission(s))

Plus d'infos sur <https://www.ccvsc01.org>

Autres instances

Les élus de Lurcy siègent aussi dans d'autres organismes :

- SIEA
- SMIDOM
- SCoT
- Syndicat Eaux Potables Bresse Dombes Saône
- Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône
- Correspondant Défense

Élections sénatoriales

Tous les 6 ans, le Conseil Municipal de Lurcy délègue un élu pour participer à l'élection du sénateur de la 4^e circonscription de l'Ain.

Du changement au secrétariat de la mairie !



Au revoir Marie MOURISSON

Après 23 années au service de la commune, Marie a décidé qu'il était temps de bloquer la sonnerie de son réveil le matin et de regarder voguer les nuages.

Nous lui souhaitons de bien profiter de sa nouvelle vie et de prendre le temps de laisser filer le temps !

Merci Marie pour ton investissement et ton professionnalisme tout au long de ces mandats. Les maires changent, les équipes se renouvellent, Marie reste... On ne pourra plus dire cela !

Bienvenue Anne-Laure MEUNIER

Depuis le 1^{er} octobre, Marie forme Anne-Laure Meunier sa future remplaçante. Originnaire de Neuville-les-Dames, la jeune femme est titulaire d'une licence professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs de STAPS Dijon. Elle a démarré sa carrière à l'Office du Tourisme de Châtillon-sur-Chalaronne.

À la naissance de son premier enfant, elle décide de changer de structure et intègre un site de location de vacances.

Puis l'arrivée de son deuxième fils et quelques mois de pause vont lui faire prendre un nouveau tournant dans sa carrière.

Elle enchaîne l'OPAC Saône-et-Loire en tant que secrétaire de comité d'entreprise, puis en 2022, le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) à Mogneneins à mi-temps. Elle démarre comme stagiaire puis obtient le statut de titulaire de la fonction publique.

En 2025, elle complète son temps partiel avec un emploi à l'accueil de la mairie de Guérens comme contractuelle en charge du cimetière et des élections entre autres.

Quand elle apprend que la commune de Lurcy cherche une secrétaire de mairie, elle postule, en quête d'un nouveau challenge. Retenue, elle découvre son poste en binôme avec Marie jusqu'à son départ.



Elle aime le contact humain et travailler en autonomie. Suivre les dossiers d'un bout à l'autre, ne pas avoir de routine sont ses leitmotivs.

Très sportive, elle a pratiqué le basket pendant 20 ans et entraîne à présent les U18 garçons du Basket Club 3 Rivières (le BC3R) à Montceaux. Un sport collectif à l'image de ce qu'elle aime : travailler en équipe. Et quoi de mieux qu'une équipe municipale...





Les aléas climatiques

COMPRENDRE POUR MIEUX SE PROTÉGER

Notre commune de Lurcy, située le long de la Saône, est exposée à plusieurs aléas naturels accentués par le changement climatique : inondations, sécheresse, mouvements de terrain liés aux sols argileux, épisodes de fortes vagues de chaleur... Autant de phénomènes qui, s'ils se produisent, peuvent entraîner des conséquences sur les habitants, les biens, l'agriculture et l'environnement local.

Les principaux risques à Lurcy

>> Inondations liées à la Saône et ses affluents :

Un Plan de Prévention des Risques (PPR) est en vigueur depuis 2015.

>> Inondations liées aux fortes pluies :

L'imperméabilisation progressive des sols (routes, parkings, zones bâties) favorise les ruissellements rapides et les débordements locaux. La commune essaie de minimiser les conséquences par des actions concrètes.

Précisons qu'aucune habitation de Lurcy ne se trouve en zone inondable.

>> Mouvements de terrain/déformation des sols :

Comme beaucoup de communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes, nous sommes concernés par le retrait-gonflement des argiles (phénomène où les sols argileux se contractent en période sèche et gonflent en période humide), ce qui peut causer fissures et dégâts dans les bâtiments.

>> Épisodes de grêle : Ils touchent régulièrement toitures, véhicules, cultures et vergers.

>> **Canicules et vagues de chaleur :** Les étés deviennent plus chauds, plus longs, avec des pics de température qui peuvent affecter la santé, la consommation d'eau, la végétation... Ces épisodes nécessitent préparation et vigilance, en particulier pour les personnes vulnérables.

>> **Sécheresse :** Périodes de déficit en pluie, assèchement des sols, stress hydrique pour l'agriculture, les jardins, les forêts. Ce phénomène complique aussi la gestion des incendies ou la capacité des sols à absorber les eaux de pluie quand elles reviennent.

Ensemble, rendons Lurcy plus résiliente

La prévention des risques climatiques est une responsabilité partagée : de la commune, des services publics, mais aussi de chaque habitant. En étant informés, en prenant des mesures simples, nous pouvons limiter les dégâts et améliorer la sécurité de notre cadre de vie.

Que faire pour se protéger ?

- **Sensibilisation et information des habitants :** affichage, PanneauPocket, bulletins municipaux.
- **Adaptation de l'urbanisme :** les nouveaux permis de construire doivent tenir compte des risques (inondation, sols argileux, etc.), prévoir des constructions robustes, des infrastructures résistantes.
- **Surveillance météo locale :** en partenariat avec les services départementaux ou régionaux, pour anticiper les alertes canicule, pluies intenses, etc.

Ce que chaque habitant peut faire

Voici quelques gestes simples mais utiles pour se protéger :

1. Se renseigner : Consulter le PPR, les cartes d'aléas disponibles en mairie ou sur les sites officiels pour savoir si votre logement est en zone à risque.

2. Adapter son assurance : Vérifier que votre assurance habitation couvre les dommages dus à l'inondation, aux mouvements de terrain ou à d'autres aléas climatiques.

3. Préparer son logement :

>> Pour les sols argileux : privilégier la culture en jardinière ou en plantant des essences moins gourmandes en eau, éviter les grandes surfaces imperméabilisées autour de votre maison.

>> En cas de forte chaleur : s'assurer que l'isolation, les volets, la ventilation ou climatisation (si disponible) fonctionnent bien.

4. Réduire ses impacts :

>> Économiser l'eau, protéger les espaces verts, planter des arbres, maintenir les zones humides.

>> Entretien son environnement : entretenir les cours d'eau pour éviter obstruction et accumulation de débris, débroussailler.

5. Se préparer :

Avoir un petit kit d'urgence (eau, nourriture, lampe, médicaments), les numéros d'alerte, rester à l'écoute des consignes de la mairie ou de la préfecture.



Adressage

Vous avez tous reçu cette attestation de validation d'adresse unique dans votre boîte aux lettres au mois d'octobre dernier.



Suite au décret du 11 août 2022, les communes ont l'obligation de réaliser la mise à jour des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons.

Ces validations visent à améliorer l'accessibilité, la réponse en cas d'urgence et la facilitation des services en ligne pour les citoyens par une géolocalisation précise des adresses de la commune.

Cette mesure est obligatoire, mais il n'y a pas de sanction pour les mairies qui ne respecteraient pas la règle. En revanche, s'il advenait que les pompiers arrivent trop tard pour secourir une personne, s'ils se perdaient faute d'adressage suffisamment précis, la municipalité risquerait d'être mise en cause en justice par la famille de la victime, par exemple.

Ce fut l'occasion pour les membres d'une commission dédiée du Conseil Municipal de vérifier cet été toute la numérotation des voies de Lurcy.

La commune a relevé 189 adresses avec, parfois, quelques modifications ou adaptations pour rester dans une logique de numérotation paire d'un côté, impaire de l'autre.

>> Pour les nouveaux habitants, nous vous demandons de bien penser à installer rapidement votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier et des colis. Merci.

Repas des seniors

Samedi 29 novembre s'est tenu dans la salle polyvalente le repas des seniors. Pour égayer le local, les Artistes Luperциens avaient décoré les murs, partageant leurs œuvres avec le public présent.

Le repas, préparé cette année encore par Damien Berthet (Chatillon / Chalaronne), a été apprécié et les convives se sont régalés sans boudier leur plaisir.

Quelques Luperциens, artistes amateurs, sont venus animer la journée et nous ont offert un mini-récital. Un grand merci à Aline, Marc F. et Marc B. Madame le maire a fait chanter l'assemblée, réveillant chez beaucoup le souvenir de moments de leur jeunesse.

Après le repas, un des membres de la commission communication organisatrice de la journée, a animé un quiz par équipe. Bravo aux deux équipes qui ont pu recevoir un prix offert par la municipalité.

Ce fut, cette année encore, un bon moment de convivialité et de partage ponctué par d'intenses bavardages et de nombreux éclats de rire.



**Quelques scènes d'un prochain épisode
de la série *Cassandra* (France 3)
tournées à Lurecy !**

Tout a commencé en début d'été par un contact pris avec le secrétariat de la mairie.

Une équipe travaillant pour France TV cherchait un village dans lequel le cimetière jouxait l'église, fait assez rare dans notre département. Se sont enchaînées différentes visites avec un, deux, dix... professionnels qui examinaient avec attention cimetière et église ainsi que quelques habitations situées dans le cœur du village.

La suite ? 3 jours de tournage du 13 au 15 septembre qui ont animé l'espace entre la mairie et l'église : Loges dans la salle polyvalente et chez Françoise Bouillard, bureau de la production dans la salle du conseil, cantine sur le parking, routes barrées, équipes techniques et comédiens chez Philippe Cardon, tournage dans l'église, le cimetière, près du monument aux morts, dans la rue...

Avis positifs unanimes des personnes qui ont rencontré cette équipe : disponibilité, gentillesse, respect des gens et des lieux, grand professionnalisme.

Une belle expérience qui a ravi les Luperociens impliqués en amont ou pendant le tournage, élus, personnel municipal et habitants.



Philippe Cardon, qui a vécu 3 jours au rythme du tournage, a vu sa maison et son jardin envahis par des techniciens toujours prêts à répondre (voire à devancer) ses questions, une chambre s'est transformée en atelier coiffure, un grenier en chapelle... tout a été mis sens dessus dessous puis remis en place.



Réalisatrice : Sophie Boudre
Actrices et acteurs principaux :
Florence Cassandre : Gwendoline Hamon
Pascal Roche : Alexandre Varga
Jean-Paul Marchand : Dominique Pinon
Nicky Maeva : Jessy Ugolin



Françoise Bouillard a accueilli la troupe, transformant son salon en loge pendant quelques heures. Elle garde un très bon souvenir des discussions avec les habilleuses, de la gentillesse de l'actrice principale, Gwendoline Hamon, et des va-et-vient devant sa fenêtre.



L'épisode « **Un Ciel de Plomb** »
devrait être diffusé en 2026.



Calendrier des manifestations 2026

Lurcy

Janvier

J	1	7
V	2	
S	3	
D	4	CONSEIL MUNICIPAL
L	5	
M	6	
M	7	2
J	8	
V	9	
S	10	
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	3
J	15	
V	16	
S	17	THÉÂTRE LES COMPAGNONS DE LA VIOLETTE À FRANCHELEINS
D	18	
L	19	
M	20	
M	21	4
J	22	
V	23	
S	24	
D	25	CHOUROUTE CLASSE EN 5 FRANCHELEINS
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	
S	31	CHASSEURS VENTE DE BOUDIN

Février

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	6
J	5	WEEK-END DES CONSCRITS MONTMERLE
V	6	AMIS DE L'APPELUM VENTE DE CHOUROUTE
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	7
V	13	SAINTE AGATHE LURCY EN FÊTE
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	8
J	19	
V	20	REPAS DANSANT FOOT 3 RIVIERES MONTMERLE
S	21	
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	9
J	26	
V	27	
S	28	

Mars

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	10
V	6	
S	7	
D	8	BROCANTE FLEURISSEMENT MONTMERLE
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	11
S	14	
D	15	SAINT PATRICK FRANCHELEINS ÉLECTIONS
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	12
V	20	BAL DE PRINTEMPS MESSIMY
S	21	
D	22	ÉLECTIONS
L	23	CHASSE AUX OEUFES LURCY EN FÊTE
M	24	
M	25	13
J	26	
V	27	
S	28	CABARET MONTMERLE
L	30	
M	31	

Avril

M	1	14
J	2	
V	3	
S	4	
D	5	
L	6	
M	7	
M	8	15
J	9	
V	10	
S	11	
D	12	
L	13	
M	14	
M	15	16
J	16	
V	17	
S	18	
D	19	
L	20	
M	21	
M	22	
J	23	17
V	24	
S	25	L'AIN DE FERME EN FERME LES BREBIS DE JULIEN
D	26	
L	27	
M	28	
M	29	
J	30	18

Mai

V	1	
S	2	
D	3	BRECHETS CLASSE EN 8 FRANCHELEINS
L	4	
M	5	
M	6	19
J	7	
V	8	COMMEMORATION
S	9	
D	10	
L	11	
M	12	
M	13	20
J	14	BROCANTE CLASSE EN 7 FRANCHELEINS
V	15	
S	16	
D	17	VIDE-GRENIERS MONTMERLE
L	18	
M	19	
M	20	21
J	21	
V	22	
S	23	
D	24	
L	25	
M	26	
M	27	
J	28	22
V	29	MARCHÉ DU TERROIR LURCY EN FÊTE
S	30	
D	31	

Juin

L	1	
M	2	
M	3	23
J	4	
V	5	
S	6	SORTIE BOTANIQUE LURCY EN FÊTE
D	7	FÊTE DIEU ÉGLISE DE LURCY
L	8	FÊTE DU VILLAGE MONTMERLE
M	9	
M	10	24
J	11	
V	12	
S	13	
D	14	MÉHOULI CLASSE EN 3 FRANCHELEINS
L	15	
M	16	
M	17	25
J	18	
V	19	FÊTE DE LA MUSIQUE MONTMERLE
S	20	
D	21	
L	22	
M	23	
M	24	26
J	25	
V	26	FÊTES DES ÉCOLES MONTMERLE FRANCHELEINS
S	27	
D	28	FÊTE DE LA PÊCHE MESSIMY
L	29	
M	30	

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Niort, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg, Troyes, Valenciennes, Yverdon
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Niort, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg, Troyes, Valenciennes, Yverdon
 Les dates des concours scolaires sont indiquées au J.O. de 08/12/2022. Elles sont données à titre indicatif par l'éditeur sans engager sa responsabilité.

Juillet

M	1	
J	2	
V	3	SOIRÉE PLEIN AIR LURCY EN FÊTE
S	4	
D	5	PAELLA CLASSE EN 1 FRANCHELEINS
L	6	€
M	7	
M	8	
J	9	28
V	10	
S	11	
D	12	
L	13	
M	14	FEU D'ARTIFICE MONTMERLE
M	15	
J	16	29
V	17	
S	18	25 ^e FÊTE DE LA BIÈRE MONTMERLE
D	19	
L	20	
M	21	☾
M	22	
J	23	30
V	24	
S	25	
D	26	
L	27	
M	28	
M	29	○ 37
J	30	
V	31	

Août

S	1	
D	2	
L	3	
M	4	
M	5	32
J	6	€
V	7	
S	8	
D	9	
L	10	
M	11	
M	12	• 33
J	13	
V	14	
S	15	
D	16	
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	34
V	21	☾
S	22	
D	23	
L	24	
M	25	
M	26	35
J	27	
V	28	
S	29	FÊTE DU VILLAGE FRANCHELEINS
D	30	FORUM DES ASSOCIATIONS MONTMERLE
L	31	

Septembre

M	1	
M	2	
J	3	36
V	4	418 ^e FOIRE DE MONTMERLE
S	5	
D	6	
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	37
V	11	•
S	12	
D	13	SAUCISSON AU GENE CLASSE EN 3 FRANCHELEINS
L	14	
M	15	
M	16	38
J	17	
V	18	☾
S	19	
D	20	
L	21	
M	22	
M	23	39
J	24	
V	25	
S	26	○
D	27	
L	28	
M	29	
M	30	

Les dates de vacances scolaires sont indiquées au L.O. du 08/12/2022. Elles sont données à titre indicatif pour l'élève sans engager sa responsabilité.

Octobre

J	1	
V	2	40
S	3	€
D	4	
L	5	
M	6	
M	7	41
J	8	
V	9	
S	10	•
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	42
J	15	
V	16	
S	17	
D	18	☾
L	19	
M	20	
M	21	43
J	22	
V	23	
S	24	(1h)
D	25	
L	26	○
M	27	
M	28	
J	29	44
V	30	
S	31	

Novembre

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	45
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	•
M	10	
M	11	COMMEMORATION
J	12	46
V	13	THÉÂTRE COMPAGNONS DE LA VIOLETTE MONTMERLE
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	☾
M	18	47
J	19	
V	20	
S	21	SALON DU LIVRE MONTMERLE
D	22	
L	23	
M	24	○
M	25	48
J	26	
V	27	
S	28	
D	29	
L	30	

Au moment de l'impression de ce calendrier, le Journal officiel n'a toujours pas fait paraître les dates des vacances scolaires à partir de septembre.

Décembre

M	1	€
M	2	
J	3	49
V	4	
S	5	
D	6	
L	7	
M	8	FÊTE DES LUMIÈRES MONTMERLE
M	9	• 50
J	10	
V	11	ARBRE DE NOËL ÉCOLE ST JOSEPH MONTMERLE
S	12	
D	13	VENTE D'HÔTES CLASSE EN 4 FRANCHELEINS
L	14	
M	15	
M	16	51
J	17	☾
V	18	
S	19	
D	20	
L	21	
M	22	
M	23	52
J	24	○
V	25	
S	26	
D	27	
L	28	
M	29	
M	30	€ 53
J	31	



Attention au niveau sonore
à partir de minuit

La salle polyvalente

La salle polyvalente de Lurcy est ouverte à la location pour les habitants de Lurcy et les agents communaux. Il suffit de vous rendre en mairie pour réserver votre date et prendre connaissance des formalités à suivre.

TARIFS

225 € POUR UNE JOURNÉE

285 € POUR DEUX JOURS

135 € POUR UN VIN D'HONNEUR

355 € DE CAUTION ET 80 € DE GARANTIE NETTOYAGE



Défibrillateur



Installé à côté de la porte de la salle polyvalente, un défibrillateur est disponible en cas d'arrêt cardiaque.

**ACCESSIBLE À TOUS
FACILE À UTILISER
INTÉGRANT UN GUIDE VOCAL
POUR VOUS AIDER**



POUR APPELER LES SECOURS

FAITES LE 15

Il analyse l'activité cardiaque et délivre, automatiquement, un choc électrique (défibrillation).

PAPIERS D'IDENTITÉ

La mairie de Lurcy n'est pas référencée et équipée pour gérer les demandes de carte d'identité ou de passeport.

Pour obtenir un de ces documents, il faut :

Faire une demande préalable (démarche nécessaire et obligatoire) à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

(Accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect).

Prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un système de recueil de données. Les plus proches sont : Villefranche-sur-Saône, Villars-les-Dombes, Trévoux, Châtillon-sur-Chalaronne, Belleville-en-Beaujolais, Beaujeu et Pont-de-Veyle.

Attention aux délais d'obtention !

LA CONCILIATION DE JUSTICE

Le recours à la conciliation est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Qu'est-ce que c'est ?

Un passage obligé lorsque :

Il s'agit d'un litige en matière civile
ET le litige est inférieur à 5 000 €

OU lorsque la nature du litige l'impose

(ex. : bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Plus d'infos : justice.gouv.fr ou conciliateurs.fr



TRANSPORT EN COMMUN

>> Notre commune est desservie par la ligne A13 : Belleville - St Germain au Mont d'or.

Les arrêts se situent à l'intersection de la D933 et de la Route de la Fournière.

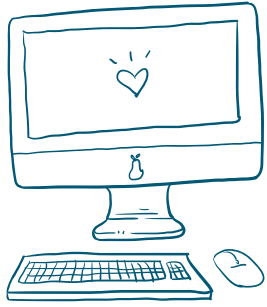
Plus d'informations sur les horaires :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/communes/lurcy>

>> Les cars scolaires desservent le centre bourg sur le parking de la mairie.

Destination	DÉPART	ALLER
Montmerle	8 h 13	17 h 17
Montceaux	8 h 04	17 h 26
St-Didier-sur-Chalar.	8 h 24	17 h 45
Belleville-en-Beauj.	7 h 08	18 h 31

4 outils de communication sont utilisés pour partager alertes, informations ou dates à retenir :



Le site Internet lucry.fr recense :

- Informations pérennes sur la vie de la commune
- Flash d'actualités
- Alertes eau, canicules
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : règlement et plan de zonage
- Procès-verbaux des conseils municipaux...

PanneauPocket (application gratuite à télécharger)

- Informations et alertes en temps réel

Panneau d'affichage sur la place de la mairie

- Informations officielles
- Communication institutionnelle

Panneau communautaire sur la D933

- Animations à venir



Les points d'apport volontaire (PAV)

incivilités récurrentes



Installé Chemin du Cailleton, le PAV reçoit de plus en plus d'utilisateurs. Petit à petit, la notion de tri a fait son chemin dans la tête des consommateurs. Ainsi, déposer ses emballages, papiers et verre dans les colonnes jaunes, bleues ou vertes est devenu un geste réflexe.

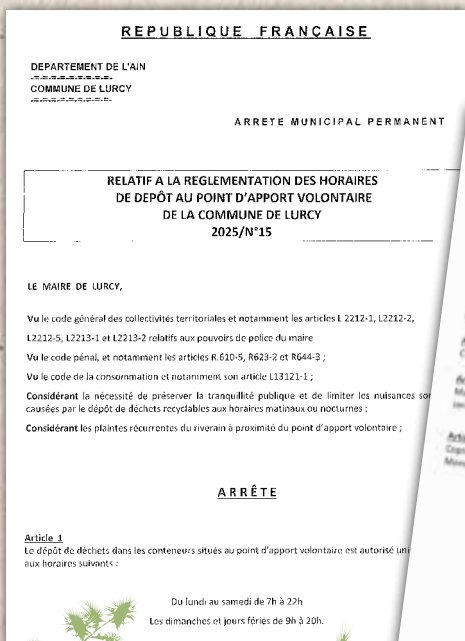
Ce geste civique et responsable a ses revers :

- Augmentation du trafic sur la plate-forme du PAV à toute heure du jour et de la nuit
- Dépôt sauvage d'ordures ménagères
- Saletés résiduelles

Ces inconvénients, dus pour la plupart à des comportements égoïstes, entraînent une gêne certaine pour les riverains les plus proches.

C'est pourquoi, après délibération du conseil municipal, **Madame le maire a signé un arrêté le 11 juin 2025 encadrant les horaires d'accès au PAV.** D'autres mesures de surveillance sont à l'étude mais leur coût élevé est à prendre en compte.

Encore une fois, la collectivité devra payer pour quelques indécents.



SMIDOM



Les communes du territoire travaillent en étroite collaboration avec le SMIDOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères) pour tout ce qui touche à la gestion des déchets :

- Ramassage des ordures ménagères avec application de la Redevance Incitative
- Collecte du tri sélectif avec la gestion des Points d'apport volontaire (PAV)
- Gestion de 4 déchetteries
- Information et sensibilisation des citoyens...

Sur ce dernier point, le SMIDOM organise régulièrement des animations ouvertes à tous, met en place des opérations liées au compostage ou au broyage des déchets verts... Plus d'informations sur leur site internet mais aussi sur celui de Lurcy et sur notre page PanneauPocket.

C'est dans le cadre de journées d'information dédiées aux habitants, aux élus ou aux personnels techniques qu'une visite du site TRICEA a été organisée le 6 mai 2025. La commune de Lurcy était représentée par Corine Fontan, adjointe, qui nous explique ce qu'elle a vu et compris :

« J'entends souvent des réflexions de concitoyens qui se demandent à quoi sert de trier : « De toute façon tout est mélangé une fois sur site... ça ne sert à rien, tout va être brûlé... rien n'est recyclé, c'est juste du bla-bla... ». Je me suis dit que j'allais aller voir sur place comment cela se passe pour pouvoir vous le raconter.



SMIDOM VEYLE SAÔNE

233 rue Raymond Noël

ZI Parc Actival

01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne

04 74 04 94 69

<https://smidom.org>

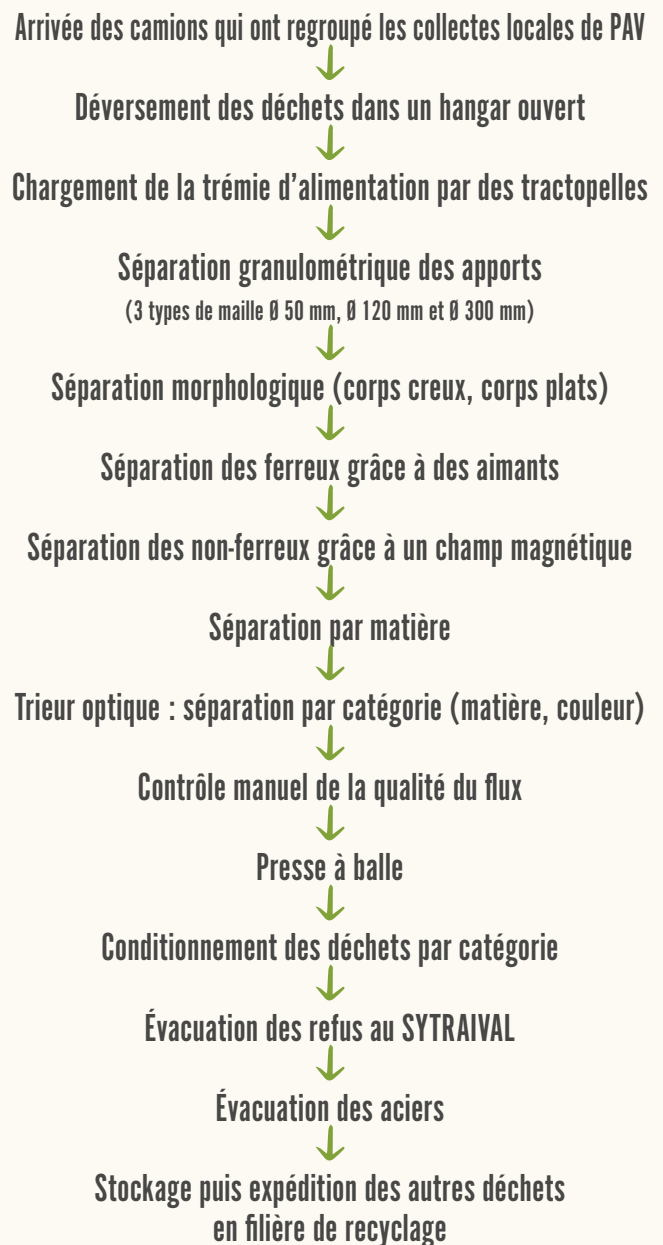
Accueil - Horaires d'ouverture des bureaux au public

Lundi : 13h30 - 16h30

Du mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Visite du site de TRICEA

QUELQUES ÉTAPES DU PROCESSUS :



TRICEA
trie les
déchets recyclables
de

**700 000
habitants**

=

**30 000
tonnes/an**

Nous sommes partis vers midi, un car complet d'élus, d'habitants et de techniciens du territoire prêts à découvrir le centre TRICEA basé à Torcy, près du Creusot.

C'est un site impressionnant, pas forcément par sa taille, quoique, mais surtout par l'ampleur des déchets triés : 30 000 tonnes par an ! Il est partagé en trois parties : la réception, le traitement puis le stockage et l'expédition.

À l'intérieur de l'immense bâtiment qui sert au traitement, une chaleur moite et un niveau sonore élevé règnent. Il s'en dégage une odeur fade, lourde... bref, nous étions immergés dans un PAV géant mais pourtant relativement propre. Bien sûr, tout y est mécanisé : tapis roulants sur lesquels tressautent plastiques et cartons avant d'être triés par taille, lecteurs optiques qui écartent tel déchet à gauche, tel autre à droite, cabines-souffleurs qui font voler opercules de yaourt et films en plastique dans un ballet coloré, gueules mécaniques qui avalent les métaux ferreux et recrachent les autres. Les machines trépident, cliquettent, aspirent, éjectent pendant que les déchets tourbillonnent, bondissent, retombent, s'ébrouent. Un aiguillage ici, un champ magnétique là... et nos bouteilles d'eau, nos rouleaux d'essuie-tout, nos boîtes de petits pois, nos sachets de crevettes reprennent leur ronde folle jusqu'à s'arrêter enfin dans les dernières machines qui, selon leur matière, les pressent, les écrasent, les agglomèrent, les compactent.

Un dernier sursaut et voilà nos déchets enfin à l'air libre et au calme, en racks prêts à être expédiés pour se voir offrir une deuxième vie dans une autre structure où ils seront recyclés avant... de nous revenir, encore et toujours. Le cycle pourra recommencer.

Peu d'humains dans cette grande structure, une cabine de pilotage gère tout le processus. Sauf au bout du circuit où les déchets qui n'ont pu être triés (souvent, parce qu'ils n'auraient jamais dû se retrouver dans un PAV, comme des grands cartons, des bouts de pneus...) sont séparés à la main par des « valoristes », puisque c'est ainsi que l'on appelle ces gens qui vont s'assurer que tout est bien à sa place dans cette grande chaîne du recyclage.

Ce qui n'a rien à faire ici sera envoyé à l'incinérateur du SYTRIVAL (Villefranche-sur-Saône) occasionnant des surcoûts, encore et toujours à la charge du contribuable. »



*Je vous donne quelques astuces
que j'ai retenues de cette
journée :*

- ✓ **N'emboîtez pas vos déchets** (par ex, vos pots de yaourt) sinon les lecteurs optiques ne pourront pas les identifier.
- ✓ **Écrasez les bouteilles en plastique à l'horizontal** sinon l'épaisseur de l'objet faussera sa reconnaissance.
- ✓ **Glissez vos déchets dans les colonnes des PAV hors de tout sac** (par ex, sac-poubelle).



BRÈVES

NUISANCES SONORES

Vous pouvez être sanctionnés si vous faites du bruit trop souvent, trop longtemps ou trop fort : en cas de plainte, amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.



ATTENTION

Ordures ménagères

Comme stipulé dans le règlement du SMIDOM, les bacs d'ordures ménagères ne doivent pas rester sur le domaine public après le passage des camions de collecte (le mercredi matin des semaines paires). Ils peuvent gêner la visibilité des automobilistes et générer des nuisances aux voisins.

Une délibération du 11 mars 2024 autorise M^{me} le Maire à imposer une amende de **150 €** à tout contrevenant



RAPPEL

LES TRAVAUX GÉNÉRANT DES NUISANCES SONORES SONT AUTORISÉS AUX HORAIRES SUIVANTS :

Jours ouvrables :
de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Samedi :
de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés :
de 10h à 12h



TAILLE DES VÉGÉTAUX

Chaque particulier est responsable de ses végétaux qui empiètent sur la voie publique : ils peuvent empêcher la visibilité et causer un accident. **Merci de les tailler régulièrement !**



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

- Changement de la VMC dans la salle polyvalente
- À la Mairie : Nouveau PC, logiciel, destructeur de papier, plomberie et mitigeur dans les sanitaires, couverture de 13 chaises dans la salle du Conseil Municipal
- Achat d'une remorque pour le véhicule utilisé par l'agent technique
- Petits travaux d'enrobés sur la voirie, fauchage et curage des fossés
- Changement chauffe-eau + vasque et meuble dans l'appartement du locataire de la commune situé dans le bâtiment de la mairie.
- Abri bus repeint par Richard Girin



ANCIENNE FERME JOMET



2025 n'aura pas vu la fin du projet de vente de l'ancienne ferme Jomet, différents aléas étant encore venus en ralentir l'exécution.

Après avoir été reportée à 2 reprises, la signature de la vente définitive des bâtiments est prévue en février 2026.

LA FIBRE

La fibre a été déployée dans une grande partie de la commune en 2024 mais quelques habitations ne sont toujours pas raccordées. À ce jour, aucune information pour la finalisation du déploiement n'est disponible.

Nous vous rappelons que le déploiement de la fibre est géré par le SIEA. Votre seul et unique contact pour en savoir plus sur votre éligibilité : www.reso-liain.

Enregistrez-vous pour suivre l'état d'avancement concernant votre zone.



Scolarité

FOCUS SUR LE COLLÈGE DU VAL DE SAÔNE

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par une belle dynamique au collège du Val de Saône de Montceaux, tant sur le plan pédagogique que culturel et sportif.

Le Centre de Documentation et d'Information a accueilli plus de 17 500 visites d'élèves. La lecture et l'éducation aux médias y tiennent une place centrale : 3 923 prêts de livres ont été enregistrés et les projets ont foisonné :

- Éducation aux médias (fake news, réseaux sociaux, identité numérique),
- Clubs et défis lecture, participation au Prix Gallimard Jeunesse,
- Expositions thématiques (femmes scientifiques, développement durable, prévention santé, commémoration de 1945...),
- Un espace enrichi et modernisé avec de nouveaux pôles documentaires et l'intégration d'outils numériques.

Pour 2025-2026, de nouveaux projets sont prévus : création d'une newsletter culturelle, lancement de podcasts scientifiques avec l'association Tara Océan et poursuite du Prix Gallimard Jeunesse.



Au Diplôme National du Brevet, le collège enregistre un taux de réussite de 85 %, proche de la moyenne nationale, avec un tiers des élèves obtenant une mention « Très bien ».



Des actions pédagogiques variées

L'équipe éducative a poursuivi ses efforts pour accompagner chaque élève :

- Mise en place de parcours différenciés, dispositifs « Devoirs faits » et stages de réussite.
- Projets interdisciplinaires tels que « Les mots en or », « Mémoires des conflits du XX^e siècle » ou encore des ateliers lecture et théâtre.
- Développement des compétences numériques avec la certification PIX.

UN DYNAMISME SPORTIF ET CITOYEN

L'Association Sportive a confirmé son attractivité (un séjour ski, des tournois, la qualification au Championnat de France de gymnastique rythmique).

Notons un triathlon solidaire ayant permis de récolter 3 000 € pour l'association Tous CAP.

Le collège a aussi renforcé son engagement citoyen : lutte contre le harcèlement, obtention du label E3D niveau 2 et nombreuses actions de prévention en santé et sécurité.



RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE LURCY

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉLÈVES
École Mick Micheyl Lurcy/Montmerle-sur-Saône	21
École Saint Joseph - Montmerle-sur-S.	9
École Thierry Michal - Messimy-sur-S.	9
Collège Val de Saône - Montceaux	17
Collège Saint Joseph - St Didier s/Ch.	3
Lycée Val de Saône - Trévoux	2
Lycée Aiguerande - Belleville-en-B.	5



D'autres établissements limitrophes peuvent également accueillir des élèves de Lurcy. En plus des coûts de scolarité par élève, la commune octroie des subventions aux associations liées aux établissements scolaires, comme le sou des écoles et l'APEL.

Etat civil 2025

NAISSANCES

Longue et heureuse vie à ces jeunes enfants

- **Le 10 décembre 2024 est né Ruben Felipe Loran PARET**
fils de Esteban Maël Lorenzo PARET et de Maéva Marie Francine BARROS
- **Le 22 mai 2025 est né Maé MALLET**
fils de Johan MALLET et de Mélanie CATHERIN
- **Le 04 novembre 2025 est né Maylone, Jean, Patrick CHATELET**
fils de Florent, Pierre, Alban CHATELET et d'Axelle BERGERON
- **Le 10 novembre 2025 est née Lina GAUDARD**
fille de Dorian, Bruno GAUDARD et Laura DELAINE



MARIAGES

Félicitations aux jeunes mariés

- **Le 11 janvier 2025**
Michel André CHAPELLE et Pascale CIURKO
- **Le 28 juin 2025**
Anthony PIAZZA et Céline BARBAROT



DÉCÈS

Condoléances aux familles de nos défunts.

- **M^{me} Marie-Louise MONGIN**, ép SANDRON, décédée à Gleizé, le 17/01/2025
- **M^{me} Simone ANSOUD**, ép BAILLE décédée à Trévoux, le 03/02/2025
- **M^{me} Viviane LACUIRE**, ép DENIS décédée à Montmerle-sur-Saône, le 11/05/2025
- **M^{me} Eliane DEVILLARD**, ép IGOLEN, décédée à Gleizé, le 28/06/2025
- **M^{me} Aimée MERCIER**, ép GRANGE décédée à Reyrieux, le 01/10/2025
- **M. Alexandre SANDRON** décédé à Gleizé, le 08/10/2025



Bienvenue à Lurcy

NOUVEAUX HABITANTS

- **M^{me} LAMBERT Magali**
- **M^{me} BAUMIER Camille et M. JEANROY Rémy**
- **M. et M^{me} LUBRANO Maxime et Tatiana**
- **M. ZITOUNI Nicolas et M^{me} MAHOVIN Stacy**

ASSOCIATION FONCIÈRE

Travaux effectués par l'association foncière en 2025 :

Curage de fossés et réfection du chemin au lieu-dit Les Mortels.

Un curage a été réalisé par la commune, chemin de la Croix et les travaux ont été efficaces.

Le président de l'association, Philippe Sandron, insiste sur la recrudescence des incivilités et l'augmentation du nombre de dépôts sauvages dans les fossés de la commune « C'est désolant !!! ».



Société de Chasse Communale

Cette année encore, nous avons eu une belle saison de chasse à Lurcy.

Nous avons compté, en 2025, 45 lièvres sur la commune de Lurcy, sur un parcours de 17 km, établi par la fédération, ce qui représente une augmentation d'une dizaine de lièvres sur notre territoire.

Pour rester dans notre démarche de renouvellement des gibiers, nous avons lâché 60 faisans et 20 perdrix.

L'hiver a été favorable aux faisans qui se sont reproduits, cela est un bon point pour notre territoire.


Suite à plusieurs demandes en Mairie relatives aux nuisances des corbeaux, nous avons organisé des battues, et nous avons prélevé plus de 300 corbeaux. Ces nuisibles font, entre autres, des dégâts sur les cultures de notre commune. Les battues sont très réglementées puisqu'elles s'inscrivent dans une période et sous autorisations préfectorales.

En février 2025, notre foire au boudin a rencontré un vif succès.

Nos remerciements à madame le maire pour son accompagnement dans la vie de notre association.

À vos agendas :
prochaine
foire au boudin
le samedi 31
janvier 2026

Aïto Défense Training



AITO SELF-DEFENSE

LA FORCE PROTECTRICE DU MANA POLYNÉSIE



Enfants

Aïto Tamari'i 7 - 9 ans
Mercredi 17h00 - 18h00

Aïto Tamari'i Rahu 10 - 15 ans
Mercredi 18h00 - 19h00

Ados/Adultes

Aïto Self-Défense 16 ans +
Mercredi/Vendredi 19h00 - 20h30







2 COURS D'ESSAI À VOTRE DISPOSITION

☎ 06 14 43 03 55

🌐 www.aitodefensetraining.fr

📍 Dojo du Jardin des Sports
VISIOSPORT Montceaux 01090

L'association AITO DEFENSE TRAINING, domiciliée à Lurcy, propose des cours de self-défense aux enfants et aux adultes.

Comme la plupart des pratiques sportives et martiales, des rencontres régulières et coupes de France sont organisées un peu partout en France métropolitaine.

L'Aïto se démarque cependant par la particularité de sensibiliser les pratiquants aux gestes de premiers secours et à la connaissance du cadre légal de la légitime défense.

Pour en savoir plus, contacter Fabien BELLANGER au 06 14 43 03 55, par mail à aitoformapro@gmail.com ou via le formulaire de contact sur le site <https://aitodefensetraining.fr>

Les artistes Lupericiens

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À LURCY

La commune accueille depuis le mois d'octobre dernier une nouvelle association « Les Artistes Lupericiens ». Ils sont actuellement 6 artistes à avoir rejoint l'association avec comme activités : peinture, travail sur bois, linogravure, écriture.

L'objectif de ce collectif : promouvoir l'art en général, initier ceux qui le désirent à la peinture, la musique, la sculpture, la photo, l'écriture... à travers « des cours » ou des expositions. Avec un but : créer davantage de lien social. On a pu découvrir les œuvres de plusieurs d'entre eux lors du dernier marché du terroir de Lurcy en fête en mai dernier dans la salle polyvalente.

Voici un portrait des membres du bureau :



Marc Brunel



À l'origine de cette initiative Marc Brunel, arrivé à Lurcy il y a 30 ans. Cet artisan dans le bâtiment a joué, étant jeune, de la batterie puis de la guitare. Il découvre la peinture à travers les musées. Mais ce n'est qu'à la retraite qu'il franchit le pas et se met à la peinture à l'huile. « Comme j'étais dans une phase peu créatrice depuis le décès de mon fils, j'ai saisi l'opportunité pour rebondir et j'en ai fait mon projet. »

Chaque œuvre est un challenge pour lui : il part d'une envie ou d'une idée puis laisse son imagination faire le reste. Ses dernières œuvres sont de la peinture intuitive : une page blanche, il choisit des couleurs puis se lance pour arriver à des choses surprenantes.

En 13 ans, le peintre autodidacte a réalisé une centaine d'œuvres, la plupart sont exposées dans sa maison.

Vous avez reçu une carte de vœux originale de la municipalité cette année, c'est lui qui l'a peinte !



Kelly Granweiler

Kelly, depuis une dizaine d'années s'est formée aux techniques académiques auprès d'une ancienne professeure des Beaux-Arts. Très jeune, elle développe son propre espace de création, encouragée à expérimenter librement entre dessin et peinture.

Diplômée d'un Bachelor en Direction Artistique, l'artiste combine aujourd'hui tradition manuelle et maîtrise des outils digitaux. Cette double approche lui permet de penser l'image avec sensibilité et précision, en passant toujours par le papier avant l'écran. Elle transmet désormais sa passion au sein de « l'Atelier Selon Toi » à Belleville-en-Beaujolais, convaincue que la création se partage autant qu'elle se pratique.



Véronique Troufflard



Elle se définit comme menuisier-ébéniste après avoir été de métier cheffe de service paye. Arrivés à Lurcy en 2011, Véronique et Daniel, son mari, ont trouvé une vieille maison dans laquelle elle s'est fait son atelier.

C'est son papa, artisan dans le bâtiment qui lui a donné le goût du travail du bois, devenu une vraie passion. Véronique a fabriqué de nombreux meubles pour ses 3 filles et, depuis 2019 et son statut de retraitée, la grand-mère de 3 petits-enfants s'est lancée dans la fabrication de jouets. Échiquier, cuisine pour enfants, grue, camion, etc. « Je ne suis pas une artiste mais une artisane » nous confie-t-elle. « Je ne fabrique que des choses utiles, meubles et jouets, alors qu'un artiste réalise des œuvres à regarder ! »



Lurcy en fête



De nombreuses manifestations ont jalonné l'année 2025 à Lurcy.

- **La Sainte-Agathe** du 7 février a vu de nombreuses « hippies » sur la piste de danse de la salle polyvalente.
- **La chasse aux œufs** du 13 avril a permis aux enfants de silloner les rues de notre commune, bravant la pluie en imperméable et bottes...
- **Le marché du terroir** du 16 mai a réservé des surprises, avec l'accueil d'un sabotier, d'un marchand de glaces entre autres nouveautés. Ce jour-là, nous avons inauguré notre grand barnum avec joie vue la fin de soirée pluvieuse. Le barbecue a connu un beau succès.
- **L'apéro des quartiers** a échappé à la pluie mais c'est le froid qui, le vendredi 12 septembre, a écourté la soirée.
- **Une belle randonnée nocturne** en association avec Octobre Rose a réuni plus de 50 marcheurs casquettes et polos roses en avant.
- **Le 16 novembre, une sortie au hameau Duboeuf**, premier parc à thème sur la vigne et le vin, a ravi les participants.
- L'année pour Lurcy en fête s'est terminée avec le **spectacle de Noël** et la vente de tartiflette.



La Sainte-Agathe



Le marché du terroir





Apéro des
quartiers



Le marché
du terroir



Une année bien remplie où nous regrettons d'avoir dû supprimer le repas champêtre du 15 juin par manque d'inscriptions ainsi que la soirée Halloween. C'est un constat que nous faisons à chaque compte rendu de manifestations, peu d'habitants de Lurcy se sentent concernés et participent à nos manifestations.

C'est dommage car le but de l'association est la mise en place d'actions et de manifestations ouvertes à tous pour promouvoir le vivre ensemble au sein de la commune.

Actuellement l'équipe, pourtant motivée (j'en profite pour remercier tous les membres de l'association) s'essouffle un peu.

C'est pourquoi nous vous convions à notre Assemblée Générale de début d'année 2026 (la date vous sera précisée dans vos boîtes aux lettres et sur PanneauPocket) pour nous faire part de vos idées et de votre soutien, ceci afin de répondre au mieux à vos attentes, pour vous espérer nombreux à l'avenir et pérenniser la vie de l'association et son devenir.

*Alors à vos calendriers
pour noter les dates de 2026 !*

Rando
nocturne



- 20 € pour les enfants jusqu'à 10 ans (dans l'année)
- 30 € pour les cartes jeunes de 11 à 15 ans (dans l'année)
- 50 € pour les plus de 16 ans (dans l'année)
- Carte "Invité" : 10 € la journée pour les juniors jusqu'à 15 ans (dans l'année)
- 15 € la journée pour les adultes à partir de 16 ans (dans l'année)

La Société de Pêche " Les Amis de l'Appéum " créée en 1954, est réservée aux habitants de la commune et aux riverains. Pour la saison écoulée 2025, elle comptait 15 adhérents adultes et une carte jeune (11 à 15 ans).

ALEVINAGE :

Un premier alevinage a lieu avant l'ouverture et un deuxième avant la vente des cartes " invités ".

Les dates sont décidées lors de l'Assemblée Générale. Le nombre de prises de truite par jour de pêche autorisé est limité à 5 truites.

JOURNÉE "INVITÉ" :

Après notre 2^e alevinage, des cartes " Invités " peuvent être achetées à la journée en étant parrainé par un adhérent de la Société. Les invités doivent être munis impérativement de leur carte " Journalière " le jour de pêche.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

L'Assemblée Générale a lieu une fois par an, en début d'année. Pour être membre de l'Association, il faut s'acquitter d'une carte annuelle dont le prix est fixé chaque année le jour de l'A.G. Le verre de l'amitié clôture l'Assemblée Générale.

JOURNÉE RENCONTRE :

En fin de saison, courant octobre, pour les personnes disponibles, nous sommes cordialement invités par notre fournisseur de truite. Nous pêchons le matin, nous portons le repas que nous partageons tous ensemble au bord de la rivière. Une journée très conviviale entre pêcheurs.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :
le Président Alain POULARD
143 Chemin du petit Corcy à LURCY
04 74 69 36 36 - 06 21 74 51 52.



Ouverture de la pêche

Cette année, la date d'ouverture était le 27 avril 2025 à 7 heures, et la fermeture le 21 septembre 2025.

La pêche se pratique les dimanches et jours fériés. De 7 heures à 12 heures le jour de l'ouverture puis de 7 heures jusqu'au soir pour les autres jours autorisés.



À vos agendas !

Pour la 4^e année consécutive, l'association organisera une **vente de choucroute à emporter** (en prévente) le samedi **7 février 2026** de 9 h à 13 h à la salle polyvalente de Lurcy.



BON À SAVOIR

- Gendarmerie**..... 17
- Gaz urgence** 0 800 473 333
Raccordement et conseil
n° cristal 09 69 36 35 34
- Électricité**
Accueil et dépannage 09 72 67 50 01
Distributeur ENEDIS..... 09 70 83 19 70
- CPAM** 36 46
Rue Beurivage 01480 Jassans
Lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.
- CAF www.ain.caf.fr**
(Caisse d'Allocations Familiales)..... 32 30
- France Travail** 39 49
527, allée de Fétan - 01600 Trévoux
- Impôt service** 0 809 401 401
- Service public**..... 39 39
(service de renseignement administratif par téléphone, délivre des informations sur les droits, obligations et démarches à accomplir.)
- SPA - 69530 Brignais** 04 78 38 71 71
- Assistants sociaux**
sur RV via France Service Montmerle
- ADMR**..... 04 74 67 87 75
Permanence Maison des Services
Tous les jours sauf mercredi : 7 h 30 à 12 h 30 et 13 h 15 à 16 h 45
121 route de Saint-Trivier 01480 Chaleins
- SSIAD Services de soins infirmiers à domicile des personnes âgées** 04 74 55 14 02
01400 Châtillon-sur-Chalarnonne
- Correspondant de Presse Le Progrès**
Alain FERREUX 07 82 01 87 64
- Église Catholique**
M. le curé de la paroisse .. 04 74 69 33 40
Père Brice NDOKI - 23 rue de Saint-Trivier
01090 Montmerle-sur-Saône
- Cabinet infirmier de Montceaux**
Carole TOUTOY 06 45 08 85 33
infirmieresmontceaux@gmail.com

PROFESSIONNELS DE SANTÉ



SAMU ET MÉDECIN DE GARDE :
appeler le **15**
POMPIERS : 18

À partir d'un téléphone portable n° européen 112



HÔPITAL DE VILLEFRANCHE NORD 04 74 09 29 29
POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS 04 74 65 66 66
HÔPITAL DE TRÉVOUX 04 74 10 50 00
CENTRE ANTI POISON 04 72 11 69 11



INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE
Centre Départemental de la Solidarité Dombes
30 01
1, place Georges Agniel
01140 Saint-Didier-sur-Chalarnonne



Une question sur votre logement :
des juristes vous informent
gratuitement !



L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.



Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et de vendredi de 9 h à 17 heures.

ADIL de l'Ain
34 rue du Général Delestraint - 01000 Bourg-en-Bresse
04 74 21 82 77 - Mail : adil@adil01.fr
Site internet : adil01.org

ESPACE DE BIEN-ÊTRE

ÉQUILIBRE

Oser s'accorder un peu de temps pour
soi, décompresser, respirer,
se ressourcer...

Retrouver une nouvelle vitalité,
le juste Équilibre, source du Bien-être
corporel et mental.

Contactez Pascale ZAPATA
au 06 75 53 03 31
À très bientôt ...

Rendez-vous sur le site
massage-bien-etre-ain.fr

Tout au long de l'année,
prendre soin de vous et de
ceux que vous aimez.

Je vous invite à venir
découvrir, choisir, composer
votre programme Bien-être
ou offrir un Bon cadeau
personnalisé à la personne
de votre choix.

MASSAGE BIEN-ÊTRE
RELAXATION
SOPHROLOGIE



114, route de la Fournière
01090 LURCY